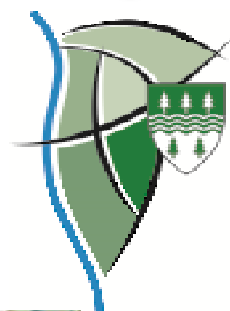


ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3- 10
Les nouvelles du conseil communal	10-11
CAUSE TOUJOURS	11-14
ECHO DU RETROVISEUR	
Le Jorat... passage de nombreuses voies de communications !	15
SOCIETES LOCALES	16-22
INFOS/PETITES ANNONCES	23
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	24

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Vie à deux

*Quelques beaux
arbres et
particuliers de la
commune ... où se
situent-ils ?*



Donald



Sa majesté



Squat



En fleurs au printemps



MUNICIPALITE

René Pernet

Syndic

tél. 079 415 81 35

mail. rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Didier Schmid

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail. clauderacine@jorat-menthue.ch

Suppléant : Giuseppe Greco

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34

mail. giuseppe.greco@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84

mail. didier.schmid@jorat-menthue.ch

Suppléante : René Pernet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Pascal Stucki, Forestier-bûcheron

Colin Débaz, Apprenti Forestier-Bûcheron

Arthur Viret, Apprenti Forestier-Bûcheron

Administration générale – Relations extérieures

Cimetières

Eglise

Finances

Personnel administratif et tech.

Bâtiments - Refuges

Déchets

Eau

Epuration

Domaines - Terrains

Eclairage public

Forêts – Chemins Forestiers

Parcs et promenades

Service du Feu, PCi - Ecole

Culture (sociétés locales, manifestations)

Police des constructions

Passeport-vacances

Social

Aménagement du territoire (urbanisme)

Police

Routes - Transport

SI (gaz, électricité, téléphone)

Voirie

Energie

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

Contrôle des habitants : Céline Grognuz

Horaires d'ouverture au public

Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h

Boursière communale : Clémence Grognuz

Assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, Employé communal

PRESIDENT DU CONSEIL

Christophe Korber

Route Derrey la Vela 11

1058 Villars-Tiercelin

Tél : 079 787 33 12

conseil@jorat-menthue.ch

Gestion équipe forestière
Roland Rapin



Chères lectrices, chers lecteurs,

Comme beaucoup de jeux de société, mon message s'adresse aux 7 à 77 ans et bien au-delà d'ailleurs.

Que dire en cette période post-estivale ? Vous parlez du virus ? Nous entendons ou lisons tous les jours à son sujet. Je vous propose de faire un tour d'horizon des dossiers traités et pourquoi pas parler du virus de la positivité !

Suite aux élections du 21 juin et depuis le 1^{er} juillet, j'ai directement participé et partagé toutes les tâches afin que notre commune se gère et se développe de la meilleure des manières. Je profite de ces quelques lignes pour remercier profondément Line Gavillet pour ses nombreuses années au service de la commune. Que cette nouvelle période de vie puisse apporter à Line plein de satisfaction et que tu conserves la santé, la soif de découvrir et ta sensibilité qui ont fait ta « marque de fabrique ». Nous sommes reconnaissants de ton engagement durant ces nombreuses années. A la même période, Fredy Grossen s'est retiré de son poste de président du conseil, qu'il soit également remercié pour le nombre d'années effectuées aux divers postes de la commune. Nous nous réjouissons de collaborer avec Christophe Korber qui a pris tout naturellement le relais après de nombreuses années à la vice-présidence.



Photo prise par Dany Schaer

Nous avons la chance de pouvoir compter sur la fondation de probation et son responsable Michel Graz. Avec son team au nom bizarre de « Tigiste » que j'aime mieux appeler « l'équipe qui participe activement en faisant du travail d'Intérêt Général ». Cette institution nous a installé une très jolie tonnelle, a réaménagé la place de jeux de Sottens. Une personne est également engagée comme aide pour les surveillants des déchetteries. À relever également la magnifique construction d'un pont sur la commune d'Hermenches, à quelques encablures de notre frontière !





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Quelques soucis liés aux déchets ont été traités depuis de nombreux mois, soit bien avant le 1^{er} juillet. Des décisions ont été prises, des communications ont été effectuées. Certes, les choix ne sont pas faciles et ne font, je vous le promets, pas plaisir à prendre. Merci à vous tous de respecter ces choix et de surcroît de respecter nos directives. J'en profite pour relever le travail des surveillants des déchetteries et vous remercie de les soutenir dans leurs tâches. Je suis persuadé que le bon sens de chacun et la conviction partagée nous permettra à l'avenir de bien gérer ce dossier.

Nous pouvons remercier tous les habitants de Villars-Tiercelin pour leur patience après de long mois de travaux routiers, j'ose espérer que ce nouveau tapis, bien que ce ne soit pas le tapis rouge, puisse être apprécié à sa juste valeur.

Les travaux pour le PaCom (anciennement le PGA) se poursuivent. J'espère que nous puissions avancer et se diriger à bonne allure vers le bout du tunnel. Dans tous les cas, il est important de défendre notre commune dans la mesure de ce qui est possible. Nous sommes également conscients que certaines décisions ont un impact fort pour de nombreux propriétaires.

Le chantier de l'émetteur a pris du temps pour éclore, il devrait pouvoir aboutir durant l'hiver. Je me réjouis déjà de pouvoir prendre possession de ces lieux et d'imaginer des portes ouvertes dans le courant de l'année prochaine.

Le Covid-19 a réellement bouleversé notre vie. Le printemps 2020 a été difficile, compliqué, particulier. Il a été spécial pour tous, pour chacun d'une manière différente, que ce soit

- L'enfant qui ne pouvait plus jouer avec ses copains d'école ou ne plus voir ses grands-parents
- Les personnes âgées qui ne pouvaient plus se déplacer, vaquer à leurs habitudes, petites ou grandes, privées de liens sociaux. Dans tous les cas importants pour l'équilibre de chacun.
- La personne seule, de tout âge, célibataire ou veuve qui n'avait que très peu d'occupation si ce n'est son activité professionnelle.
- Les familles qui ont perdu un proche et ont été très affectées de ne pouvoir l'accompagner ou de ne pouvoir organiser une cérémonie selon leurs cultures, leurs convictions et leurs traditions.

Nous ne pouvons que vous transmettre nos sincères pensées envers les situations et épreuves que vous avez traversées.

La rencontre, sortie des aînés a également souffert et au jour où j'écris ces quelques lignes, j'espère que la mouture 2020 puisse se concrétiser et être appréciée de nos invités. Si la sortie en car n'est pas « Covid compatible », notre vœu le plus cher est de proposer un moment de partage convivial autour d'une table.

Si nous regardons notre agenda de début d'année 2021, il est important de se rappeler que le 1^{er} tour des élections communales se tiendra le 7 mars. Le délai du dépôt des dossiers de candidature est agendé dans le courant de janvier 2021. Je vous rends toutes et tous attentifs qu'il est primordial que vous puissiez vous questionner sur vos motivations pour s'investir pour la collectivité, le temps que vous avez à disposition. Nous serons reconnaissants de voir votre nom apparaître sur la liste du conseil et aussi je l'espère pour plusieurs d'entre vous sur celle de la municipalité.

Biens chers, les souhaits que je désire transmettre en cette période vont pour que **tous** nous puissions intensifier les rencontres, les moments entre amis. Les habitants de notre belle Helvétie ont témoigné de leur manque de contact, de partage durant cette année. En effet, les grands rassemblements sont proscrits ou très controversés, les rencontres dans nos villages sont certainement à développer. Que les initiatives privées, les idées des sociétés locales puissent foisonner **mais** bien évidemment dans le respect des exigences liées à la situation du moment.

Que le cercle vertueux prenne le dessus !

Positivement vôtre.

René Pernet



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Nouvelle Administration Communale dans l'ancien Emetteur à Sottens

Les travaux dans la partie Nord de l'Emetteur ont débuté ce printemps pour accueillir l'administration communale. Ils permettront la création d'un guichet d'accueil, d'un spacieux bureau pour le contrôle des habitants, le greffe municipal ainsi que la bourse. Le local où se trouvaient les anciens ventilateurs de radio Sottens servira au stockage des archives communales. De plus, une salle pour la Municipalité ainsi qu'une autre pour accueillir les séances du Conseil communal complètera la partie dédiée à la Commune.

De plus, un espace d'une surface de ~90 m² sera disponible pour la location dans le courant du printemps. Pour chauffer ce bâtiment ainsi que la villa de l'Emetteur, une nouvelle chaudière à plaquettes forestières sera installée.

La Municipalité se réjouit de vous accueillir dans cette nouvelle structure.

Bernard Joss



La salle du conseil communal



Bureau administration

Jérôme Gingins

Nous venons de fêter les 10 ans de service de Jérôme Gingins. Il a débuté son apprentissage d'agent d'exploitation au sein de l'ancienne commune de Villars-Tiercelin, il a continué dans celle de Jorat-Menthue à l'obtention de son certificat de capacité. Actuellement, il a la charge de la conciergerie des bâtiments communaux, de l'exploitation de la STEP de Sottens, il assiste également notre fontainier. La Commune a la chance de pouvoir compter sur son dévouement et lui en est reconnaissante.





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

BRANCHES DE SAPIN

Pour la Toussaint, des branches de sapin sont à votre disposition dans les différents cimetières et également sur la place de Planche-Marion pour Villars-Tiercelin.



SAPIN DE NOEL

Comme chaque année, les sapins seront mis à disposition sur réservation le 12 décembre. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu, pour vous indiquer le lieu et l'horaire de distribution dans votre village, ainsi que la marche à suivre. Vous trouverez également le formulaire sur le site internet de la commune.

FRENE DU CIMETIERE A PENEY-LE-JORAT

Le frêne du cimetière atteint par une maladie fongique, la chalarose, a dû être abattu. Actuellement, il n'existe aucune mesure phytosanitaire efficace permettant de traiter les arbres malades. Afin de le remplacer, un tilleul sera planté durant le courant de l'automne.

Bernard Joss

Police des Constructions

Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider s'il nécessite une autorisation, vérifie :

- si les travaux sont de minime importance,
- s'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins ;
- et s'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.

Dans nos petits villages, tout se sait, tout se voit !

Cette marche à suivre nous aide à répondre facilement aux questions des autres villageois et permet aussi, à tout un chacun de commencer son projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !

Giuseppe Greco





BILLET DE LA MUNICIPALITE- suite

**Taille des haies**

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Plantations voisines d'un autre fonds :

Aucune plantation (haie, arbre, arbuste, arbrisseau) ne peut être faite à moins de 50 cm de la limite entre deux fonds sans le consentement du voisin.

Cette distance minimale s'élève à 1 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 m, sauf consentement du propriétaire voisin.

Cette hauteur maximale est abaissée à 1,5 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Un guide détaillé est à disposition sur le site de la commune.

Petites annonces

A louer dans l'ancien émetteur de Sottens pour le printemps 2021, un local d'une surface de ~95 m². Pour plus de renseignements, veuillez contacter le bureau communal au 021.905.51.15 ou par mail à bourse@jorat-menthue.ch

A louer dans l'ancien collège de Villars-Mendraz, appartement de 4,5 pces d'une surface de 100 m² dans les combles. Disponible dès le 01.11.2020. Loyer mensuel charges comprises frs 2'080.-. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le bureau communal au 021.905.51.15 ou par mail à bourse@jorat-menthue.ch



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Chlorothalonil

Rappelons que le chlorothalonil est une substance active admise depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit, en décembre 2019, son utilisation avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Malheureusement, il peut se retrouver dans les eaux souterraines et contaminer l'eau potable. Notre région n'y a pas échappé. Dès lors, l'Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat (AIEHJ), qui est notre fournisseur d'eau potable, a déjà mis hors service plusieurs sources qui ne respectaient pas la norme, ce qui représente 15,2% de la production totale.

L'AIEHJ met tous les moyens pour garantir l'approvisionnement d'une eau de qualité irréprochable en respectant les exigences et la réglementation très strictes de la Confédération.

Nous insistons sur le fait que selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) : *« Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées »*

La Municipalité ainsi que l'AIEHJ continueront de vous tenir informés sur l'évolution de la situation de notre Commune.

Claude Racine

Le terrain de football

Le 15 juin dernier, le Conseil accepta le crédit de 155'000CHF afin de faire un entretien en profondeur et de changer l'éclairage existant.

En effet, notre terrain de football communal s'était fait une réputation loin à la ronde pour ses trous, ses taupinières et la question fatidique que nous posons à nos adversaires du dimanche matin ; vous voulez commencer le match en bas ou en haut ?



Malheureusement, de par la proximité avec la forêt, la zone agricole et la taille de la zone actuelle de sport et loisir, nous n'avons pu concevoir un projet de terrain neuf aux dimensions standardisées. Cependant, il sera bel et bien sans trous avec une planéité parfaite, sûrement avec une légère pente régulière mais il sera homologué jusqu'en 4^{ème} ligue.

Avec la dynamique du comité et des joueurs du FC Villars-Tiercelin, des vestiaires sont en cours de réalisation au bord du terrain et la rénovation de la buvette va bon train. Ces efforts permettront aux équipes juniors de se développer, à l'équipe de 5^{ème} ligue d'avoir l'ambition de monter d'une ligue et d'accueillir une ou deux équipes seniors.

C'est donc un projet dimensionné au plus près des besoins des utilisateurs où les coûts sont relativement bas par rapport aux travaux entrepris et le gain en qualité visée.

Giuseppe Greco



Conseil communal, et si vous y participiez?

Le 7 mars prochain, nous allons devoir élire le nouveau Conseil communal de Jorat-Menthue, autorité délibérante de la commune. 50 de ses habitants seront élus pour siéger, débattre et prendre des décisions concernant sa gestion.

Une question s'imposera à toute personne intéressée à devenir conseiller-ère municipal-e: **pourquoi aurais-je envie de m'investir pour ma commune en devenant membre du Conseil communal lors de la prochaine législature ?**

"Ma participation au Conseil général m'a permis d'effectuer - en quelque sorte - une formation continue sans frais, dans un cadre convivial, que j'ai eu la chance ensuite de poursuivre au sein de l'Exécutif en tant que municipal puis syndic.

*J'ai aussi eu beaucoup de plaisir à faire partie du Conseil communal de la nouvelle commune de Jorat-Menthue. Si j'ai désiré intégrer à nouveau les rangs du Législatif, c'était dans le but de **servir une communauté qui m'avait tant apporté et de poursuivre de précieux apprentissages**. Cette nouvelle expérience de formation continue aura été, elle aussi, très enrichissante, surtout du point de vue humain. **En effet, être Conseiller communal c'est avoir la chance de rencontrer de belles personnes, d'échanger et d'enrichir ses connaissances tout en servant une commune, une collectivité qu'on apprend ainsi à aimer.**"*

Marc Ducret

*« Les opinions, les souhaits, le respect, les débats, les compromis, la raison, les impératifs et les décisions c'est tout ceci à mon sens qui fait partie d'un conseil. **Autant d'hommes que de femmes avec des divergences qui les rassemblent en une seule vision**, l'intérêt de leur communauté, l'écoute de leurs compatriotes, et la représentation de leurs voix. Un exercice fort intéressant et stimulant. Une remise en question à chaque session, afin de ne pas se promouvoir soi-même, mais **porter haut l'avis et les préoccupations de nos villageois**. »*

Stéphanie Grimm

*"Aimant les discussions constructives, être membre du Conseil communal me permet de **défendre des convictions et surtout les intérêts des citoyennes et citoyens de Jorat-Menthue**.*

*De plus, les commissions permanentes comme la gestion, que je préside, me permettent **d'évaluer la gestion opérée par la Municipalité** et ainsi mettre en lumière d'éventuelles insuffisances ou pistes d'améliorations dans la conduite de ses politiques publiques.*

*En finalité, faire partie du Conseil communal est une belle opportunité dans la vie pour **progresser sur le plan humain**, car les moments de partage sont enrichissants et permettent de développer son savoir-être."*

Angélo Rubin

*"Participer au Conseil communal me permet d'apprendre à **connaître l'endroit où j'ai choisi de vivre**. Je découvre le nom des lieux-dits et l'histoire qui s'y rattache ; Je me penche sur les bâtiments qui parfois sont très vieux, notre patrimoine, que l'on ne peut pas toujours rénover comme on le souhaiterait ; je réfléchis aux sources qui nous abreuvent et à leur positionnement, héritage de la sagesse des anciens; je fais connaissance avec la gestion des finances et grâce à la succession des budgets et des comptes, je commence à en comprendre la complexité et à en percevoir le sens.*

***Ma participation au Conseil communal change mon regard sur ce qui m'entoure**. Par une meilleure compréhension du 'comment les choses fonctionnent autour de moi' **je me sens plus à ma place à l'endroit où je vis.**"*

Mathilde Goumaz

Vous avez forcément des compétences qui seront utiles au Conseil, elles le sont toutes. Alors, si nous avons réussi à vous donner envie et que vous êtes motivé-e n'hésitez pas. **S'inscrire sur la liste c'est pour bientôt, on vous y attend !**

Mathilde Goumaz



BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE

90 ans de Mme Engeli

Avec 6 mois de retard, nous avons enfin pu fêter comme il se doit les 90 ans (et demi !) de Mme Engeli de Sottens. Née à Martherenges, elle a vécu paisiblement dans la ville de Zurich. De retour dans le canton, tout d'abord à St-Cierges, elle s'installe ensuite à Sottens où sa fille a ouvert son cabinet de vétérinaire. Son âge ne change rien à sa devise qu'elle partage avec dynamisme et enthousiasme : « L'important c'est d'être positif ! ».

Giuseppe Greco



Sortie des aînés 2020

Notre traditionnelle sortie des aînés s'est déroulée, mesures sanitaires obligent, de manière locale. Cela nous a permis, autant que les autres années, de partager des moments sympatiques et conviviaux.

En effet, nous avons organisé pour nos 88 retraités inscrits un repas en toute simplicité, chez les restaurateurs de notre commune : Le Café de la Poste de Villars-Mendraz et Le Cheval Blanc de Penet-le-Jorat que nous remercions pour leur accueil chaleureux.

Giuseppe Greco



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Dans le dernier numéro de ce journal, je terminais en écrivant : « *Signalons pour terminer que le Conseil communal se penchera le 30 mars sur le terrain de football de Villars-Tiercelin ... qui penche aussi !* ». L'article ayant été rédigé à fin février, nous ignorions alors que le Covid-19 allait bouleverser toutes nos vies et en particulier celle de notre Conseil. C'est ainsi que la séance prévue le 30 mars a dû être supprimée et les objets prévus renvoyés à la séance suivante. Mais la séance suivante, agendée au 17 juin, aurait dû se tenir en la salle du Grand Conseil, occasion offerte à tous les Conseils communaux et généraux, une fois par législature. Nouvelle conséquence de la pandémie, la salle du Grand Conseil a été fermée, obligeant même les députés à siéger hors les murs, en la salle de la Marive à Yverdon. Il nous fallait donc trouver une salle suffisamment grande pour respecter les mesures sanitaires obligatoires, nos deux salles communales étant trop petites pour garantir à chaque membre un espace de 4m². Au final, grâce à l'obligeance de la commune de Montanaire, le Conseil a pu siéger le lundi 15 juin dans la grande salle de Thierrens. Tenant, à quelques exceptions près (Municipalité et bureau notamment) les papiers sur leurs genoux, les conseillères et conseillers ont abordé les points prévus à l'ordre du jour.

Ainsi donc, après les points habituels (procès-verbal de la dernière séance, communications diverses), le Conseil a examiné le préavis concernant la réfection du terrain de football de Villars-Tiercelin. Concernant essentiellement une société de la commune, le FC Villars-Tiercelin, cet objet a fait l'objet d'une longue délibération, occasion pour les uns et les autres, en particulier le municipal en charge du dossier, d'intervenir à de nombreuses reprises. Au final, au grand soulagement du public (essentiellement des membres du FC), le préavis accordant un crédit de CHF 155'000.- a été accepté par le Conseil.

Les objets suivants furent réglés plus rapidement. Après quelques questions et réponses, les comptes 2019 ont été adoptés. Ce fut ensuite la gestion 2019 qui passa la rampe sans difficulté, sur la base essentiellement du document de 18 pages qui présentait l'essentiel du travail de la Municipalité.

Enfin, le Conseil a accepté l'arrêté d'imposition pour l'année 2021, fixant à 70,5 % le taux de l'impôt communal.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL - SUITE

Les instants suivants furent empreints d'émotion. Au chapitre des élections statutaires qui voient chaque année le renouvellement du bureau du Conseil, soit le président, le vice-président, les scrutateurs et scrutateurs suppléants, le soussigné annonça son retrait. Cela n'était certes pas une surprise puisque j'avais annoncé en 2019 que je ne briguerais pas une nouvelle année de présidence. Mais ce fut l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui m'accordèrent leur confiance tout au long des plus de quarante années au service de Peney-le-Jorat puis de Jorat-Menthue. Comme prévu, j'ai souhaité assumer la vice-présidence du Conseil pour cette dernière année de cette législature, non pour durer encore, mais pour assurer la transition, et notamment aider à l'organisation des élections communales de mars prochain. J'ai alors proposé Christophe Korber à la présidence, ce que le Conseil accepta par applaudissements. Après la vice-présidence, le Conseil désigna les scrutatrice et scrutateur, Lorette Jatou et Jean- Marc Hermans, puis les scrutatrices suppléantes, Manuela Gavillet et Françoise Gurtner. L'instant d'après, notre Syndique, Line Gavillet, m'a fait l'amitié et l'honneur d'un superbe hommage, au travers d'un historique fort complet.

La séance se termina par un instant de tristesse, puisqu'il m'appartenait de prendre congé de Line Gavillet, démissionnaire au 30 juin, après neuf années comme Conseillère municipale, puis Syndique dès 2015. En guise de reconnaissance pour ces années de bel engagement au service de la Commune, le Conseil a offert à Line, avec quelques fleurs, un « diplôme » confectionné par le Cadratin.

Je ne veux pas terminer ce dernier article sans signaler qu'en mars prochain auront lieu les élections communales. L'appel est lancé aux électrices et électeurs pour qu'ils se manifestent et se mettent à disposition de la communauté afin d'assurer la relève des autorités communales. De plus amples informations seront fournies avant la fin de l'année, le délai de dépôt des candidatures étant fixé la première quinzaine de janvier.

FD Grossen, président du Conseil communal

CAUSE TOUJOURS



Vivre bien ! Vivre mieux ! 1^{ère} partie

La kinésiologie

La kinésiologie est partiellement issue de la médecine traditionnelle chinoise et développée aux Etats-Unis dans les années 60 par des chiropracteurs. Elle traite la personne dans son ensemble (émotions, physique et psychique).

A quoi sert-elle

Tout ce que nous vivons à un impact sur notre bien-être. Une situation qui peut paraître anodine, a le même effet qu'une situation de stress ou un choc ; elle laisse un impact dans notre mémoire. Avec la kinésiologie nous allons nettoyer ces « impacts » ou « blessures » afin de refaire circuler l'énergie harmonieusement et retrouver un bien-être, tout en stimulant le potentiel d'auto-guérison de la personne.

La kinésiologie est utile notamment lors de manque de confiance, peurs, stress, périodes difficiles, mal-être, douleurs, fatigue, période de changement, etc.

Comment se déroule une séance

Le client énumère les choses qu'il aimerait améliorer ou changer dans sa vie.

Le thérapeute, à l'aide du test musculaire et de sa boîte à outils, va interroger le subconscient de la personne afin de trouver les corrections nécessaires pour nettoyer les « impacts » ou « blessures ».

A qui s'adresse-t-elle

Homme, femme, enfant, bébé, personne enceinte, senior.





Les fleurs de Bach

Le Dr Edward Bach voit le jour le 24 septembre 1886.

Après des études de médecine, il travaille aux urgences du Centre Hospitalier Universitaire de Birmingham. Là, il constate que dans les soins apportés aux malades, la personnalité de l'être humain n'est pas prise en compte.

En 1917, le Dr Bach tombe gravement malade et doit être opéré d'une tumeur maligne de la rate, ses confrères lui donnent trois mois à vivre. Durant ce laps de temps il continue ses recherches et parvient à triompher du pronostic qui lui avait été donné.



Par la suite, il prend un poste dans les domaines de l'immunologie et de la bactériologie à l'Hôpital Homéopathique de Londres où il découvre l'œuvre de Hahnemann, fondateur de l'homéopathie et dont il partageait l'opinion selon laquelle il n'y avait pas de maladie, seulement des malades.

Dans les années 30, le Dr Bach quitte son cabinet de Londres pour poursuivre ses recherches à la campagne. C'est ainsi qu'il a conçu 38 préparations florales répertoriées en 7 catégories :

- Les peurs
- La solitude
- Le manque d'intérêt pour le présent
- Le désespoir
- Les incertitudes
- L'hypersensibilité aux influences et aux idées
- Le souci excessif du bien-être d'autrui

Les fleurs de Bach transmettent les informations d'une haute fréquence spécifique qui stimulent les forces d'autoguérison. Elles ne produisent pas d'effets secondaires et sont compatibles avec les autres formes de thérapie.

Elles sont utiles à tout membre d'une famille sans oublier les animaux.

Comme toute thérapie complémentaire, celles-ci ne remplacent en aucun cas un traitement classique.



Michèle Martinelli, thérapeute en kinésiologie dans notre commune

Michèle Martinelli, maman de deux petits enfants, a obtenu un diplôme d'employé de commerce.

Au fil des années, elle a cherché comment améliorer sa qualité de vie et son bien-être.

C'est ainsi qu'elle découvre les fleurs de Bach et a été impressionnée par la méthode. C'est tout naturellement qu'elle a décidé de suivre une formation diplômante dans une école de la région.

Cherchant à étoffer ses connaissances, elle a entrepris en 2016 une formation en kinésiologie.

Si actuellement elle privilégie la kinésiologie, elle utilise les fleurs de Bach comme complément. Une thérapie uniquement avec les fleurs de Bach est bien entendu possible aussi.

Madame Martinelli reçoit ses patients à domicile, dans une pièce boisée, agréable et chaleureuse. D'un naturel souriant, elle vous accueille avec toute l'empathie nécessaire. Elle sait vous écouter, comprendre votre mal-être et vos besoins et vous apporter l'aide que vous souhaitez.

Prenez rendez-vous par téléphone 079 476 60 76

Adresse de son cabinet: Le Chalet 3 à 1062 Sottens.

Simone Balmer

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Les stations d'épuration de Jorat-Menthue

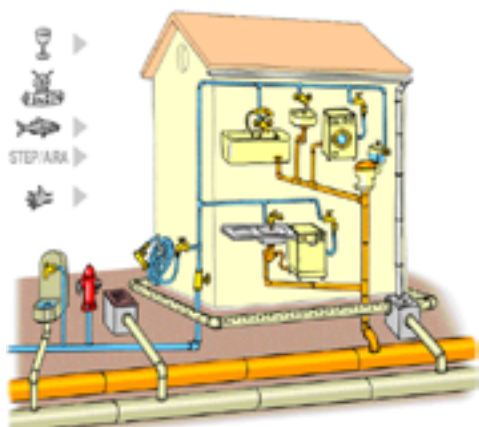
Sur la première page du dernier journal de Jorat-Menthue se trouvaient les photos des trois Steps situées sur la commune de Jorat-Menthue. La première celle de Villars-Tiercelin se trouve dans la descente de la Rte du Moulin, la deuxième celle de Montaubion-Chardonney se trouve dans la descente de la Rte de Mogin et la dernière celle de Sottens se trouve sur le chemin de la Solitude.

Mais qu'est-ce qu'une station d'épuration :

Une station d'épuration ou plus communément appelée Step, est un centre de traitement de l'eau ; c'est une installation destinée à épurer les eaux usées domestiques ou industrielles avant de les rejeter dans le milieu naturel. Le but du traitement est de séparer l'eau des substances indésirables par des procédés bien distincts : par un traitement mécanique qui élimine les déchets par tamisage, par un traitement biologique qui élimine les matières organiques et minérales par la culture microbienne et par un traitement chimique qui élimine les substances dangereuses par l'ajout de produits chimiques. Ces Steps sont situées en principe au point bas des communes de façon à collecter par gravité toutes les canalisations d'évacuation des habitations. Certaines le sont au moyen de stations de relevage munies de pompe afin de passer la différence de dénivellation.



Nouveau tamiseur et presse
Step de Villars-Tiercelin



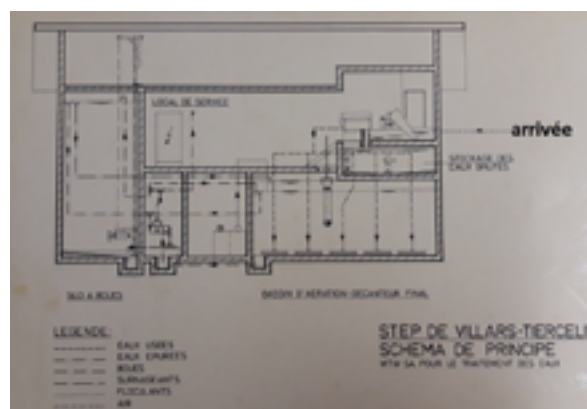
C'est suite à la loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux qui prévoyait une obligation générale de raccorder aux installations publiques les eaux polluées et des subventions fédérales octroyées ; que ces trois centres de traitement ont été construits puisqu'elles datent de 1992 pour Sottens et Villars-Tiercelin et de 1995 pour Montaubion – Chardonney.

Ces trois bâtiments sont gérés par la commune avec l'aide des exploitants qui eux doivent s'assurer de différentes tâches tels que le contrôle du bon fonctionnement des différents ouvrages, du nettoyage et de l'entretien des différentes machineries, du contrôle de la qualité de l'eau pour permettre la régulation des différents traitements ; une prise d'échantillon de l'eau après traitement est transmise une fois par mois au SESA pour contrôles, analyses et validations de la qualité et des résultats sur le bon fonctionnement de la station.

Step de Villars-Tiercelin :

Sa capacité est pour 450 habitants, le bassin de stockage à un volume de 14m³, le bassin d'aération fait 109m³ et le silo de boues 91,5m³. Le traitement des eaux usées se fait durant 1,5 heure. Après cela la zone claire située en surface du bassin est récoltée par une lame déversante qui s'écoule ensuite jusqu'à la Menthue.

Les autres steps seront présentées dans le prochain numéro de l'Echo de Jorat-Menthue.



Les toilettes ne sont pas des poubelles :

Voici un petit rappel de tout ce qui est interdit de jeter dans les toilettes :

Les déchets ménagers et de cuisine, les restes de nourriture, les huiles et graisses, les médicaments, les litières d'animaux, peintures et solvants ou autres produits sont à bannir, mais également les cotons-tiges, préservatifs, protections hygiéniques et autres disques ouatés doivent impérativement étoffer nos sacs d'ordures. Nos canalisations ne sont pas des poubelles et ne sont destinées qu'à un seul usage.

Stéphane Sauvageat



Tout juste de retour à la maison après le repas offert aux bénévoles de notre Antenne ce 5 septembre 2020, je me pose un moment, ...et je me sens sereine, enrichie et reconnaissante... !

Quelle chance que de s'être retrouvés sur ce bout de jardin, sous ce doux soleil, entourés de personnes qu'une chose très spécifique lie : l'engagement bénévole pour le café socio-culturel de Jorat-Menthue, plus simplement l'Antenne. Certains ont déjà été actifs avant sa naissance – une gestation longue comme celle des humains ! – d'autres viennent tout juste d'arriver dans le réseau, et d'autres encore sont des habitués bénévoles de l'Antenne depuis son ouverture.



Ce moment a été à l'image de ce que l'Antenne cherche à apporter à notre région, comme p.e.

- tisser de nouveaux liens : une partie des personnes ne s'était encore jamais rencontrée !
- vivre dans la générosité : la boîte de soutien de l'Antenne et les pourboires ont contribué à financer ce repas offert à tous nos bénévoles
- proposer des moments hors du temps pour réfléchir, (re)découvrir, ressentir, s'écouter, apprendre, jouer, discuter... pour grands et petits, ensemble ou en solitaire.

Merci encore une fois à cette belle équipe de bénévoles, et bienvenue à tous !!!

Texte: Veronica Barta, photo: Nathan Denduyver

L'Antenne : du mardi au vendredi 9h-11h30 et 15h-17h30

L'agenda de l'Antenne

Octobre

Lu 05	19h45	Les Bonnes Ondes
Je 29	20h30	Les Causeries
Sa 31	à conf.	Atelier de relaxation

Le métier de Doula, comment accompagner les familles vers une naissance respectée ?

1. Pas de champignons, pas de forêt !
2. Décodage des maladies: des mots sur les maux

Atelier donné par Marie-Hélène Andreae

Novembre

Ma 03	19h45	Les Bonnes Ondes
Je 05	20h30	Club de lecture
Me 11	15h30	Atelier du Mercredi
Sa 28	10h30	Atelier A vos fouets
Je 31	20h30	Les Causeries

Connaissance et estime de soi

Rendez-vous littéraire

Apprendre à se relaxer et à gérer ses émotions (dès 8 ans)

Le Tiramisù

1. Se soigner avec les huiles essentielles
2. La Météo suisse

Décembre

Me 02	16h00	Atelier du Mercredi
Di 06	10h30	Fenêtre de l'Avent
Je 17	20h30	Club de lecture

Le vieux bûcheron - spectacle musical par Gábor Barta

Brunch sottenois

Rendez-vous littéraire

En plus des événements ci-dessus, venez jouer à vos jeux préférés les mardi après-midi !
Entrée libre à (presque) tous les événements

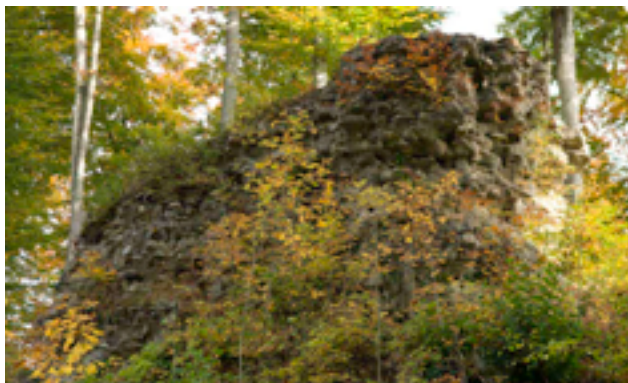




Le Jorat ... passage de nombreuses voies de communications ! 2^{ème} partie

Echallens-Moudon via Dommartin qui était à l'époque un véritable carrefour routier ... proche de la commune de Jorat Menthue qui en était liée... En effet, c'est autour de Sottens que la ligne de crête du Jorat est utilisée. Plusieurs routes convergeaient vers ce lieu. Mais cette facilité topographique est barrée par le grand ravin de la Menthue.

Dommartin, établi sur son bord, pouvait ainsi contrôler les passages.



ruines de la tour "Popia",

Cette ville de Dommartin bénéficiait donc du transit entre les Alpes et le Jura, axe principal des communications vaudoises avant 1350. Au XIII^{ème} siècle, Echallens, favorisée par des Seigneurs bourguignons lui vola cette place. Dès lors la ville de Dommartin déclina au point de redevenir un petit village. Sur le terrain de nombreux vestiges (faisceaux de chemins creux fossiles*) témoignent de ces anciennes circulations.

... et plus tard ... pont de Dommartin sur la Menthue construit en 1887



Sur cette carte on observe les nombreuses routes passant par Dommartin. Notez encore les emplacements successifs de l'église de Dommartin :

- 1 = au M-A elle accompagne la ville basse/
- 2 = sur les anciennes routes de Sugnens et Echallens /
- 3 = rebâtie dans le village actuel. Le cimetière, qui entourait l'église, n'est revenu à son emplacement primitif (1) qu'en 1895 !
- 4 = un chemin existe encore qui permettait à ceux de Villars-Tiercelin d'accéder à l'église paroissiale.



* chemins creux... le groupe de chemins creux se créent lorsqu'un tel chemin est impraticable, on prenait un autre itinéraire juste à côté en parallèle... et ainsi de suite..., c'est ce qu'on appelle un faisceau de chemins creux fossiles.



Jean-Luc Tappy



Le groupe de marche de Jorat-Menthue continue de fonctionner tous les vendredis matin ! Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat ! Ouvert à tous ! pas d'inscription pas d'excuse ... on part avec les gens présents à 08h00 dès octobre pour 1h30 à 2h de marche.

CHOEUR MIXTE DES "TROIS SAPINS" A vous cher public et amis chanteurs !

Le chœur mixte LES TROIS SAPINS de Peney-Le-Jorat a le regret de vous annoncer que ses concerts annuels de novembre-décembre 2020 n'auront pas lieu par mesure de précaution en cette période de pandémie. Par contre les répétitions du mardi soir à 20h00 à la grande salle ont repris et c'est avec plaisir que nous vous proposons de nous rejoindre. Ces moments de partage et d'amitié en chansons sont importants et précieux en cette période difficile. Dans le respect des mesures de protection de l'OFSP, nous sommes motivés à vous concocter un futur programme et vous aviserons dès que les conditions le permettront.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver nombreux comme ces dernières années. A bientôt !

Pour plus de renseignements :

Marina Morel, secrétaire : 079/6771031





FÊTE DE LA ST NICOLAS 6 DECEMBRE 2020



Les Potes-Iront ont la joie de vous annoncer la venue du St Nicolas à Villars-Tiercelin le prochain 6 décembre 2020.

Les détails concernant le lieu précis ainsi que l'horaire de son passage vous seront communiqués par l'habituel « tout ménage » qui se retrouvera dans vos boîtes aux lettres dans le courant du mois de novembre 2020.

Nous sommes convaincus que la magie de St Nicolas s'opérera à nouveau sur les petits et les grands, avec des étoiles dans les yeux ainsi que de petites surprises gourmandes salées et sucrées à déguster pour se réchauffer !

En cette année « pandémie », un peu de poésie (oui le St Nicolas adore les messages/chansons de nos « juniors ») de convivialité et de petits bonheurs partagés, nous permettront d'entamer le dernier mois de l'année dans la joie et la bonne humeur.

Nous nous réjouissons donc de vous revoir à cette occasion et vous souhaitons une belle fin d'été.



André Pfister pour les Potes-Iront





A P V du Jorat

Notre assemblée annuelle a pu avoir lieu en date du 4 Mars, tout en étant conscientes de la progression du virus. Il nous restait 3 cours à organiser. Nous les avons déplacés :

- La marche du "sentier du renard " à Lausanne, au mercredi 16 septembre 2020
- Les huiles essentielles à Corcelles, au 1^{er} octobre 2020
- La vannerie qui sera reportée en Mai 2021

Un confinement à la campagne n'a pas posé beaucoup de problème.

Avec l'aide spontanée des voisins, des jeunesses locales et des municipalités, je pense que chacun et chacune a pu vivre cet "isolement" au mieux. Nous avons pu mettre en pratique tous les conseils de recettes - conservation et entretien de la maison. Nous avons redécouvert notre milieu de vie sous un angle nouveau. Tout le monde se saluait, discutait, prenait soin de son voisin. Des valeurs un peu oubliées avec la frénésie du monde dans lequel nous vivons.

Essayons de maintenir ce contact afin de vivre heureux et solidaires !

Bonne suite et à bientôt.

RECETTE : SABLÉS AU VIN CUIT

400 g de farine	
150 de sucre	sabler dans une terrine
1cc sucre vanillé	faire la fontaine
1 pincée de sel	
250 g de beurre frais divisé	
3 cs de vin cuit	ajouter, mélanger rapidement
3-4 cs de lait	former une boule, diviser en 4

Rouler en boudins de 2-3 cm de diamètre. Laisser reposer dans le frigo quelques heures.
Couper des rondelles (1 cm d'épaisseur).
Cuisson à four chaud 5-10 min

Denise Rod, présidente

Le Cadratin à l'Emetteur de Sottens nous communique :



À l'occasion de la fête de Noël, le 12 décembre prochain, Le Cadratin recevra

José Barrense-Diaz

Vernissage de l'exposition de ses œuvres peintes et le bonheur d'écouter cette référence mondiale de la guitare.

Réservez déjà la date !





Tir des enfants de Peney : édition 2020

Le Covid19 n'a pas eu raison du traditionnel tir des enfants de Peney. Bien que le jour de l'Ascension, aucune manifestation ne pouvait avoir lieu, les organisateurs, soit la volée des élèves de dernière année de l'école obligatoire, ont décidé d'organiser ce concours de tir le dernier week-end avant le début des vacances scolaires. Ainsi peu de temps avant la date, Maëlle, Maxime et Virginie, transmettaient la demande à la commune et la réservation du refuge, convoquaient les tireurs et organisaient la collecte des fonds dans le village afin de pouvoir garnir les enveloppes des participants (tous gagnants !!).

A l'aube du 5 juillet, le concours de tir, le stand pâtisseries et le repas de midi étaient prêts à accueillir les participants et les spectateurs au tir des enfants de Peney, permettant à cette tradition plus que centenaire d'être organisée.



Maxime, Loane, Noémie et Maëlle au secrétariat du tir.



Calme et concentration !



2020 : Une belle participation de 23 tireurs âgés de 10 à 16 ans.

Et le soir, la proclamation des résultats se fait devant la laiterie, accompagnée des discours des organisateurs et du syndic qui offre l'apéro de la commune.

Pendant que les parents boivent à la santé des tireurs, les enfants jouent à « la bûche » jusqu'à la nuit...

Line Gavillet



Que d'interrogations ?

J'écris ces lignes, juste avant le délai de retour des articles en ce mois d'août 2020, et La Sittelle et Lè Maïentzettè auront leur assemblée annuelle dans quelques jours. Quelles décisions prendre ?



Déjà ce printemps nous avons renvoyé nos soirées de mars pour septembre. Entre deux, nous avons pris la décision de ne pas présenter de spectacles cette année. La COVID-19, le semi-confinement, les conditions sanitaires, les craintes et les peurs nous ont contraint à ces décisions.

Les règles strictes de la reprise des répétitions aussi : les chanteurs doivent répéter à 2m, les uns des autres ; nos salles de répétitions sont trop petites. Heureusement, il y a la grande salle de Villars-Tiercelin, celle de Peney est utilisée le mardi soir par le chœur mixte des Trois Sapins.

Et les conditions pour les danseurs, ne sont pas plus facile : 1/4 h de danse, toujours avec le ou la même partenaire, puis arrêt, aération de la salle pendant quinze minutes avant de reprendre, bien sûr avec un masque.

Et les personnes à risques ? Ce sont celles qui ont plus de 65 ans entre autres, donc la majorité de nos membres. Et de notre public. Et cet automne, ça continue dans les mêmes conditions !

Dans nos projets pour cette fin d'année, il y a un concert de l'Avent dans la Paroisse du Plateau du Jorat en décembre et nos soirées les 13 et 14 mars 2021 à la Grande Salle de Peney et le 20 mars à Palézieux-Village. Allons-nous pouvoir les réaliser ? Je le souhaite vivement. Et si vous souhaitez rejoindre nos sociétés, danser et / ou chanter, porter le costume vaudois, venez nous rejoindre les mardis soir pour les répétitions. Je suis à disposition pour tous renseignements.

Daniel Cornu
Président de la Sittelle

FSG St-Cierges



Pourquoi un article d'une société sise dans la commune voisine de Montanaire dans notre journal l'Echo de Jorat-Menthue...

La raison est simple, n'ayant pas de société de gym sur Jorat-Menthue, la société locale de St-Cierges accueille près de 10% de jeunes et moins jeunes dans ses effectifs.

Cette société a été créée voilà près de 80 ans, le 11 novembre 1941 par un groupe un peu « militariste » et comptait 26 membres. Il est vrai que c'était pendant la guerre et que les sociétés de gym étaient sous régime militaire et masculines. Heureusement ça a bien changé....

La société compte bon nombre de groupes ; de parents-enfants à gym-hommes en passant par enfantines mixtes 4-7 ans, athlétisme mixte 7-10 ans, athlétisme mixte 11-16 ans, agrès mixte 7-16 ans débutants ou avancés, agrès actifs, athlétisme mixte actif, gym tonique (féminin), mixtes 35 +, soit 280 gymnastes, plus env. 70 membres honoraires et honneurs et la GH (hommes) de 61 membres.



Tous ces groupes sont encadrés et entraînés par bon nombre de monitrices, moniteurs formés J+S et des aides-monitrices et aides-moniteurs que nous remercions en passant pour leur travail et disponibilité, et un comité dynamique.

Beaucoup d'activités au sein de la société, nombreux concours ou fêtes aussi bien sur le plan régional que cantonal, romand, fédéral voire à l'extérieur de nos frontières pour certains actifs agrès et athlétisme. Sur le plan local, soirées, rallye pédestre, concours, manifestations sportives de tout genre, etc.... Il est vrai que 2020, avec cette période covid, toutes nos manifestations ont été à juste titre annulées, mais la société se prépare activement pour 2021.

Les buts de la gym: garder la forme, se faire du bien, se motiver voire se dépasser dans les concours dans un esprit de bonne humeur et de discipline.

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site fsg-st-cierges.ch .

RAIFFEISEN

Jean-Marc Hermans
membre du comité



Jeunesse de Peney-le-Jorat

Chers habitants de Peney-Le-Jorat,

Tout d'abord, merci à tous ceux qui nous ont fait confiance en nous offrant la possibilité de les aider dans leurs tâches du quotidien. Merci d'avoir pris soin de vous et d'avoir limité les risques de contamination durant cette période de pandémie.

Ce début d'année n'a été facile pour personne et c'est avec grand plaisir que la Jeunesse de Peney-le-Jorat a mis la main à la pâte pour faire vos courses ou vous rendre d'autres services. Nous avons fait de notre mieux pour être disponible en tout temps, tout en respectant les mesures de sécurité imposées. Tout cela n'a pas été une mince affaire, mais d'après tous vos retours, la mission semble être accomplie.

Une fois encore, la Jeunesse était heureuse de pouvoir mettre à profit son esprit d'entraide et de solidarité envers les jeunes et les moins jeunes qui ont besoin de soutien. Sachez que nous serons toujours présents si vous avez besoin d'un coup de main, en espérant, bien sûr, que la situation que nous avons vécue ne se reproduise pas de sitôt.



Concernant la société de jeunesse en elle-même, 2020 n'est pas une mauvaise année. Même si notre manifestation estivale a été annulée, nous avons pu accueillir ce printemps un joli groupe de nouveaux membres qui se feront un plaisir de vous servir derrière le bar l'année prochaine.

En été 2020, la Jeunesse de Peney-le-Jorat a fêté ses 141 ans... A défaut de pouvoir célébrer comme il se doit cette année, nous nous réjouissons déjà de préparer le 142e anniversaire de la Jeunesse en 2021.

La Jeunesse de Peney-le-Jorat vous remercie pour le soutien que vous lui accordez chaque année et vous souhaite une bonne fin d'année 2020 et une bonne santé. A bientôt autour d'un verre derrière notre bar (vert) !

La Jeunesse de Peney-Le-Jorat



	Octobre 2020
3	Match aux cartes du FC Villars-Tiercelin <i>Au café de la Poste Villars-Mendraz</i>
7	Marché à Villars-Tiercelin Fromages et Viandes
24	Brisolée à la grande salle de Villars-Tiercelin
	Novembre 2020
4	Marché à Villars-Tiercelin Fromages et Viandes
21	Soirée de la jeunesse de Villars-Mendraz <i>A Villars-Tiercelin</i>
	Décembre 2020
2	Marché à Villars-Tiercelin Fromages, Viandes, Vins et Miels
5	Récolte pour le Téléthon des Jeunesse à Villars-Mendraz
6	Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin
	Janvier 2020
30	Loto USL à la grande salle de Villars-Tiercelin
30	Bal de la jeunesse de Peney-le-Jorat
	Mars 2020
3	Marché à Villars-Tiercelin Fromages, Viandes, Vins et Miels
5	Souper de soutien du FC Villars-Tiercelin



*Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-le-Jorat
tous les vendredis matins, dès octobre à 8h*



*Les marchés à Villars-Tiercelin Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Boucher, Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !*

**BOUCHERIE DE CAMPAGNE
DELISLE SARL**

Route de la Blécherette 1 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tel. 079 264 46 81 - boucheriedelisle10@gmail.com

Grand choix de fromages et produits laitiers du Jorat

Magasins à Chapelle-Sur-Moudon
et à Ropraz (Ussières)
Marché à Lausanne et Romanel
Automate 7/7

Sandrine Overney
079 347 56 37
s.overney@bluewin.ch

La Fruitière, Chez Sandrine



Fromagerie
Chez Sandrine

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Sottens

Habitant Sottens depuis 40 ans et voyant nos anciens partir et avec eux une grande part de la vie et histoire du village. J'aurai souhaité dans un premier temps réunir toutes photos, documents, lithographies, histoires, personnalités (tous les syndics), etc...

Ceci sous forme de photocopies, scan, mots écrits, visite personnelle, etc.

Merci par avance.

Jean-Marc Hermans
Rue du collège 13
1062 Sottens
jean-marc.hermans@bluewin.ch
079/754 13 87



L'Harmonie des Forêts
Chœur mixte

Il court, il court le Covid...
Il est passé par ici,
Il repassera par là...
Mais de chanter il ne nous empêchera pas...
C'est ainsi que l'Harmonie des Forêts a repris ses répétitions, à distance, en suivant les mesures sanitaires qui prévalent en ces temps particuliers.
Grâce à la bienveillance des autorités de Jorat-Menthue que nous remercions, nous pouvons profiter de locaux plus grands nous permettant de disposer des distances nécessaires à la pratique de l'art choral.
Un changement pourtant, par précaution et pour ne pas prendre des risques non maîtrisables, nous renvoyons nos traditionnelles soirées à 2021.
Pas de saucisses et de papet vaudois pour cette fois...
Le Covid est passé par là.
L'an prochain peut-être...
Il disparaîtra...



Fenêtres de l'Avent de Sottens – inscriptions 2020

Chers Sottenois et Sottenoises,

Cette année 2020, marquée par la distanciation sociale, nous a montré l'importance de la solidarité, du partage et redonne une dimension toute particulière aux moments de convivialité.

Pendant le temps de l'Avent, la tradition veut que l'on découvre, chaque jour, une surprise derrière les cases d'un calendrier de l'Avent.

Avec les fenêtres de l'Avent, celles-ci remplacent les cases et les surprises sont autant d'occasion de partager un moment de convivialité, de faire connaissance, de créer des liens et de faire vivre le village de Sottens.

Nous recherchons donc 24 personnes, familles, voisins qui feront de cette attente un moment féérique rempli de chaleur et de partage.

Choisissez votre jour, entre le 1^{er} et le 24 décembre. Inscrivez le chiffre du jour choisi sur l'une de vos fenêtres et si le cœur vous en dit, un vin chaud, thé de Noël,... réchauffera les villageois venus découvrir votre jolie fenêtre ce jour-là.



Voulez-vous participer à l'aventure et décorer une de vos fenêtres ?

Plus de renseignements et inscription au 076 / 383.53.51

Le calendrier final sera distribué dans les boîtes aux lettres fin novembre et affiché dans le village. Vous serez alors tous et toutes les bienvenus lors de chaque fenêtre de l'Avent.

Les fenêtres de l'Avent se tiendront évidemment dans le respect des mesures sanitaires en vigueur le moment venu.

Marie-Maude Cavin


NAISSANCES :


16.03.2020	Gavillet Valentine	Peney-le-Jorat
02.04.2020	Cazzato Giulian	Peney-le-Jorat
16.05.2020	Bron Mila	Villars-Tiercelin
18.05.2020	Manco Arthur	Sottens
03.06.2020	Clot Milann	Peney-le-Jorat
06.06.2020	Touati Naya	Sottens
05.07.2020	Chappuis Maxime	Peney-le-Jorat
09.07.2020	Raillot Hamelin Victor	Peney-le-Jorat
15.07.2020	Zaugg Melody	Peney-le-Jorat
18.07.2020	Krasniqi Zana	Peney-le-Jorat
29.07.2020	Lehmann Hina Kelia	Sottens
24.08.2020	Jaccaud Matis	Montaubion-Chardonney
18.09.2020	Légeret Léana	Villars-Mendraz

DECES :


01.04.2020	Cornu Claude	Villars-Mendraz
15.04.2020	Jaton Nelly	Peney-le-Jorat
18.05.2020	Thiémond Martin	Villars-Tiercelin
15.06.2020	Cosendai Daniel	Sottens

INFOS DU JOURNAL


Délai de retour des articles : 28.02.2021

Prochaine parution : Mi-Avril 2021

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B -1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour le village de Montaubion-Chardonney. En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.